



## Action plaidoyer local – criminalisation des manifestants

### BILAN



*Pierrick Gargam, Jean-Marc Eyot et Edith Roucoules avec le député du Morbihan Paul Molac à Ploërmel le 17/01/2022  
© Amnesty International – groupe local de Redon*

#### CONTEXTE

Le 29 septembre 2020, Amnesty International publie le rapport [« Arrêtés pour avoir manifesté : la loi comme arme de répression des manifestants pacifiques en France »](#), dénonçant l'utilisation de lois trop vagues ou contraires au droit international pour arrêter et parfois poursuivre des manifestants pacifiques en France. Au même moment, la pétition [« Manifestants, pas criminels »](#) est mise en ligne afin de recueillir un maximum de voix pour interpeller Emmanuel Macron et l'appeler à fournir un cadre législatif protecteur du droit de manifester.

Le 7 décembre 2021, suite à la remise des **120 000 signatures** de notre pétition à l'Elysée, et puisque le Président n'a pas donné suite à nos demandes, l'objectif était de changer de cible et recentrer la campagne de mobilisation à l'échelle locale à travers l'interpellation de députés et sénateurs.

Pendant 4 mois, de novembre 2021 à février 2022, **15 groupes locaux et antennes jeunes** se sont mobilisés et ont interpellés **20 députés et sénateurs** pour les sensibiliser sur la situation du droit de manifester en France et les inciter à interpeller le gouvernement.

#### RESULTATS



- **15 groupes locaux et antennes jeunes mobilisés :**
  - Groupe Val de Bièvre – Didier-Simon Pujol
  - Groupe Chambéry N°114 – Gilles Renouard
  - Groupe Grenoble-centre N°25 - Gilles Della-Vedova
  - Groupe Angers 2 N°100 - Philippe Le Joliff et Chantal Boucherit
  - Groupe des Abers N°438 - Joëlle Perrot
  - Groupe de Toul - Roland Lelièvre et Mireille Canonge
  - Groupe de Caen - Emmanuel Deschrevel et Claude Lafabregue
  - Groupe de Redon N°35 - Pierrick Gargam, Edith Roucoules, Jean-Marc Eyot
  - Groupe d'Aix-en-Provence N°13 - Marie-Christine Tessari
  - Région Provence – Corse – Pierre Mitrano
  - Cercle d'actions de Marseille - Gilles Martorell
  - Groupe de Biarritz Anglet – Chantal Gautier et Virginie Amare
  - Groupe de Manosque N°455 – Odette Lemaire
  - Groupe Sud-Est Toulousain N°419 – Chantal Truchon
  - Antenne jeune Paris de la Cité internationale – Marie Sauvage
  
- **10 RDV obtenus avec :**
  - Emilie Bonnivard (LR)
  - Stella Dupont (LREM)
  - Dominique Potier (PS)
  - Paul Molac (Libertés et territoires)
  - Jérémy Bacchi (PCF)
  - Anne-Laurence Petel (LREM)
  - Vincent Bru (Modem)
  - Assistantes parlementaires de Christophe Castaner (LREM)
  - Laurence Dumont (PS)
  - Sabine Rubin et Alexis Corbière (LFI)
  
- **6 questions écrites de :**
  - Guillaume Gontard (EELV) : <http://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ211225942.html>
  - Sébastien Nadot (Libertés et territoires) : <https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-44536QE.htm>
  - Hervé Saulignac (PS) : <https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-44537QE.htm>
  - Sabine Rubin (LFI) : <https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-44676QE.htm>
  - Dominique Potier (PS)
  - Paul Molac (Libertés et territoires)
  
- **1 retour écrit de :**
  - Typhanie Degois (LREM)
  
- **10 autres députés ou sénateurs interpellés et relancés, sans retour de leur part :**
  - Jean-Louis Bourlanges (MoDem)
  - Hervé Marseille (Union centriste)
  - Roger Karoutchi (LR)
  - Vincent Rolland (LR)
  - Patrick Mignola (MoDem)
  - Martine Berthet (LR)



- Cédric Vial (LR)
- Nadège Havet (LREM)
- Didier Le Gac (LREM)
- Adrien Quatennens (LFI)